

● (2200)

Nous avons déjà entendu l'expression «projet pilote» par le passé. Elle fait certes surgir dans mon esprit l'idée de logement. Toutefois, je puis assurer à la Chambre qu'il n'est pas question de logements dans le projet de Granville Island. Quant à englober une partie importante de Vancouver, je suis certes d'accord. C'est encore un important emplacement industriel dans le centre-ville de Vancouver. Peut-être le ministre voulait-il dire qu'il est situé dans la circonscription de son collègue le ministre de la Justice (M. Basford). Je n'en suis pas certain.

Le ministre dit qu'il est en cours depuis un certain nombre d'années et qu'il est sur le point d'être achevé, mais il ne dit pas avec quel résultat ou dans quel but. Il n'explique pas du tout pourquoi il faut dépenser encore 25 millions de dollars pour ce projet.

Peut-être devrais-je expliquer que Granville Island n'est pas vraiment une île. C'est une péninsule artificielle qui a été aménagée dans False Creek au cours des années 30. Pendant bien des années, ce fut un parc industriel, bien situé, je dois dire.

Pendant que le député de Vancouver-Centre était ministre d'État chargé des affaires urbaines entre janvier 1972 et août 1974, la propriété est passée de l'organisme gouvernemental, l'ex-proprétaire, aux mains de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui relève du ministre d'État chargé des affaires urbaines. La question avait alors été soulevée dans certains milieux. Je l'avais soulevée ici parce qu'il n'y a absolument pas de logements ni d'hypothèques dans Granville Island. On a demandé pourquoi la SCHL s'occupait d'une telle propriété.

Il y a 11 jours, le *Sun* de Vancouver a annoncé qu'à la suite d'une décision inattendue vendredi, soit le 29 avril, les fiduciaires de Granville Island avaient accepté non pas un, mais deux projets de construction de nouveaux théâtres dans le cadre du réaménagement de l'île. L'Arts Club va construire deux théâtres, l'un de 350 places et l'autre de 200 places. L'autre projet est celui Theatre Space Project. On va, là encore, construire un théâtre. Je cite l'article:

Le gouvernement fédéral transforme l'ancien parc industriel pour le mettre à la disposition du public, et l'aménagement d'un théâtre a été l'une des principales priorités de la planification du gouvernement.

Il n'est toujours pas question de logement. Il y a quatre ans, en juin 1973, le service d'urbanisme de la ville de Vancouver a publié une brochure sur False Creek au sujet de Granville Island qui se trouve dans False Creek. Je vous cite un extrait de cette brochure:

Un secteur urbain avec des parcs et des promenades en bordure de mer. Des installations récréatives et commerciales. Un bon nombre des baux actuellement en vigueur expireront au début des années 1980, et l'on peut donc s'attendre à un réaménagement à grande échelle pour ce moment-là.

Quand cette propriété est passée aux mains de la SCHL, les administrateurs ont simplement engagé l'ancien président de l'Association libérale de la Colombie-Britannique, un certain M. Russell Brink. Ils lui ont versé un salaire plus élevé que celui des députés et l'ont bombardé directeur de projet. Ils ont racheté quelques baux qui venaient à expiration et le directeur de projet a créé un parc dans un coin de l'île. Depuis lors, plusieurs restaurants et d'autres commerces s'y sont implantés. Maintenant nous allons avoir des théâtres. Et tout cela sur cette petite île desservie par une route à deux voies qui passe

L'ajournement

sous le pont de la rue Granville. C'est un endroit peu facile d'accès pour les automobiles et les piétons.

Ces dépenses de 25 millions de dollars ne devraient pas nous étonner beaucoup. Ce n'est qu'un exemple de plus des transactions auxquelles se livrent la SCHL depuis qu'elle est présidée par M. Teron. La Société a été critiquée récemment pour avoir financé à Ottawa un hôtel de luxe qui a fait faillite et pour avoir accordé des prêts toujours plus élevés pour des édifices comme York Place, à Hamilton, qui connaît actuellement des difficultés parce que les promoteurs ne sont pas capables d'en terminer la construction.

Il y a des années, lorsqu'on voulait tricher la Société centrale d'hypothèques et de logement, on construisait des immeubles et on disait que c'étaient des immeubles d'appartements. Puis lorsqu'on avait obtenu l'aide financière de la SCHL, il était simple d'en faire des hôtels. C'était un bon moyen de financer des hôtels et cela s'est produit à Vancouver plus d'une fois. Mais dans le cas que j'ai mentionné à Ottawa, l'immeuble devait à l'origine être un hôtel, et c'était indiqué sur le permis de construction de la ville d'Ottawa.

Je me rends compte que je m'éloigne un peu du sujet, monsieur l'Orateur, mais si je le fais, c'est pour montrer le manque de sérieux de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Nous avons besoin de meilleures solutions que celles-là.

M. Jean-Robert Gauthier (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, comment un député peut-il confondre hôtels, auberges et Granville Island? Voilà qui m'étonne réellement.

Le projet de Granville Island a été mis en route en 1973. Avec l'autorisation voulue, une somme de 25 millions de dollars a été affectée à l'acquisition de terrains et au rachat des baux industriels existants en vue de mener à bien ce projet à long terme de réaménagement. Granville Island a une superficie de 42 acres—c'est assez grand—et fait partie de ce qu'on appelle False Creek, terrain contigu au centre de la ville de Vancouver.

Pour ce qui est des Terrains de Granville Island, le gouvernement projette d'en faire un noyau central réaménagé tout en respectant les projets et priorités de la ville de Vancouver. Le ministère chargé des Affaires urbaines s'intéresse de façon générale à améliorer la qualité et l'efficacité du milieu urbain, il travaille étroitement avec des ministères et organismes fédéraux et les autres paliers de gouvernement qui ont des programmes et les moyens nécessaires pour soutenir les objectifs globaux du milieu urbain.

La SCHL a été chargée du remembrement et de la gestion des terrains de Granville Island. Environ 14 millions, du montant de 25 millions de dollars autorisés ont été affectés jusqu'à maintenant au remembrement foncier et à l'amélioration du terrain. Le sort de l'île sera décidé en fonction de son utilisation maximale et en tenant compte des perspectives de développement des zones adjacentes à la ville.

M. Clarke: Vous voulez dire que vous n'en savez rien?

M. Gauthier (Ottawa-Vanier): Non, nous n'en savons rien. Comme vous l'avez dit vous-même, c'est un terrain mis à la disposition du public. Son sort sera décidé en fonction des besoins de la population et des perspectives de développement du bord de l'eau.